

# DIJON MÉTROPOLE L'ARCHITECTURE AU FIL DU TRAM LIGNE T1

La ligne 1 du tramway permet depuis 2012 de traverser la métropole de Dijon d'ouest en est. Le long des 8,5 kilomètres de la ligne s'égrènent 17 stations, depuis la gare de Dijon-ville jusqu'à Quetigny, ancien village rattrapé par l'urbanisation, devenu par la suite une ville nouvelle. La ligne T1 permet un voyage dans le temps, depuis l'aménagement de la place Henry Darcy (1858) jusqu'à la livraison de la piscine olympique (2010) et de l'immense bâtiment du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon (2013).

Elle est aussi un bon résumé de l'histoire administrative, sociale et économique de la France. On y retrouve la trace des Trente Glorieuses, avec l'essor économique sans précédent et le «tout automobile» qui permet d'installer la ville à la campagne (zone commerciale du Cap Vert en 1968, «ville nouvelle» de Quetigny en 1969) et qui explique pourquoi Dijon a tant tardé à reconstruire sa gare ferroviaire (1963) dynamitée en 1944. On y voit la décentralisation avec l'Hôtel de Région (1980), mais aussi l'apparition des «pôles» spécialisés comme le Centre Hospitalier Universitaire (1962), la cité judiciaire (1989) ou la médiathèque Champollion (2007). L'apparition de la société des loisirs, culturels ou sportifs, s'y lit, dès 1952, avec le pavillon de tourisme, le palais des sports Jean-Michel Geoffroy (1977), l'Auditorium (1998) et la piscine olympique (2010).

Les 17 arrêts sont l'occasion de parcourir un siècle d'urbanisme, d'évolution du paysage et de création contemporaine à l'exemple du pavillon de tourisme décoré d'un grand panneau gravé et sculpté ou de l'hôtel de région et ses panneaux de béton moulés. En descendant à la station Érasme, on peut se perdre dans la galerie d'art contemporain à ciel ouvert du campus et faire une visite à l'étonnant Atheneum, le centre culturel de l'Université de Bourgogne.

De «l'art pour tous» au «luxe pour tous», il n'y qu'un pas ou plutôt quelques stations : au terminus de la ligne, on peut découvrir l'étonnant quartier des Huches, dont le traitement paysager et les façades colorées restent autant d'alternatives à l'uniformité des grands ensembles et au fonctionnalisme des années 1960.

# STATION DIJON GARE GARE DE DIJON

Le 7 septembre 1944, avant de se replier, l'armée allemande procède à l'explosion de la gare et de sa grande halle de métal et de verre. Dès 1945, des installations provisoires sont édifiées et il faudra attendre 1960 pour que la reconstruction d'un nouveau bâtiment voyageur soit lancée. Inaugurée en juillet 1963, la nouvelle gare est l'œuvre des architectes parisiens Alfred Audoul et Paul Peirani notamment le hall d'accueil en forme de rotonde en

référence à celle qui se trouvait dans la cathédrale Saint-Bénigne et dont il ne subsiste que le premier niveau enterré. Par sa silhouette et en raison de sa nette émergence dessus des autres bâtiments, elle est rapidement qualifiée de «cocotte minute» par les Dijonnais. Sa structure poteau-poutre en béton armé permet de libérer un vaste espace libre, la salle des pas perdus, et d'offrir la possibilité de créer de grands châssis vitrés. La toiture-terrasse, le placage en pierre de Buxy, les bandeaux débordants... qui accompagnent les bâtiments bas, participent à la mise en valeur de cette rotonde qui reste longtemps le seul élément notable d'une gare d'aspect banal et insuffisamment dimensionnée au regard du trafic.

1

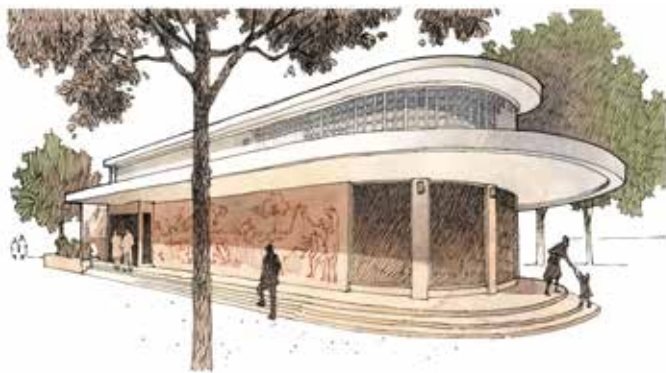


# STATION FOCH GARE PAVILLON DE TOURISME DARCY

En descendant du tram, dirigez-vous vers la place Darcy pour découvrir cet élégant pavillon. Afin d'accueillir les touristes venus de la gare, la ville de Dijon et la chambre de commerce et d'industrie font construire par l'architecte Gaston Paris, puis après son décès, par Paul Chaudonneret, un pavillon de tourisme sur l'esplanade jouxtant le square Darcy. Inauguré en 1952, le pavillon se distingue par

l'élégance de son volume et par son débord de toit sans poteau. Le bandeau en pavés de verre en attique rappelle les innovations techniques d'avant-guerre. Comme placé sur un piédestal par les quatre longues marches qui suivent la ligne de la façade principale, le bâtiment est orné d'un grand panneau gravé et rehaussé à l'ocre sur le mur de la façade, à la manière de l'art rupestre, œuvre de Ginette Panouillot et de Claude Schmitt, élèves de l'école des beaux-arts de Dijon. Remarquez également à gauche de l'entrée le bas-relief de Pierre Honoré. Cette construction, tout en sobriété, inspirée de l'Art-Déco et plus précisément du Palais de Tokyo à Paris, offre une structure en béton doublée d'un placage de pierres de Bourgogne.

2



3



## STATION DARCY PLACE DARCY

Pendant longtemps se trouvait ici une porte d'entrée de la ville fortifiée, à la convergence de plusieurs routes, dont celle venant de Paris. La porte Guillaume, semblable à un arc de triomphe, permet aujourd'hui d'en témoigner. Au 19<sup>e</sup> siècle, la destruction de l'enceinte médiévale permet la création d'une esplanade encore libre de toute construction. En 1840 est mis en service un réservoir permettant l'adduction en eau de la ville. Le succès de ce projet imaginé par l'ingénieur Henry Darcy vaut une postérité immédiate à son auteur: dès 1858,

l'esplanade devient la place Darcy. L'arrivée du chemin de fer en 1851 nécessite d'imaginer le lien à créer entre la ville et sa nouvelle gare. La place Darcy fait ainsi l'objet d'importants travaux d'urbanisation entre 1880 et 1900 qui lui donnent sa physionomie actuelle au caractère très haussmannien. C'est à cette époque que le jardin Darcy et l'Hôtel de la Cloche sont construits, reflétant la naissance des loisirs et du tourisme. La place est un lieu de passage important: chemins de fer départementaux puis tramways y circulent jusqu'en 1961. En 2012, le tramway revient et coïncide avec un réaménagement de la place par le paysagiste concepteur Alfred Peter qui, par ailleurs, s'est occupé de l'intégration urbaine de tout le tracé du tramway avec le bureau d'étude Egis Rail.



4

## STATION GODRANS LES HALLES HÔTEL DE RÉGION

Il vous faudra avancer un peu sur le boulevard de la Trémouille pour découvrir l'architecture du bâtiment massif de l'hôtel de Région construit entre 1978 et 1980 en limite du centre historique de Dijon. C'est l'œuvre des architectes Roger-Martin Barade et François Ruault et se présente comme un imposant monolithe. Au format rectangulaire de l'ensemble, répété par le parement en béton avec revêtement en pierre matérialisant la salle des Assemblées du premier niveau, répond la scansion verticale

des lames de béton saillantes jointes par des vitrages réfléchissants. Tempérant les masses horizontales et dirigeant le regard vers le haut, ces lignes verticales accroissent la monumentalité de l'ensemble malgré les limites de hauteur qui étaient imposées. Leur disposition en biais offre également un effet dynamique à l'ensemble de la façade dont la perception et l'alternance ouverture/fermeture varient en fonction de la position du spectateur. L'aspect géométrique du bâtiment est encore renforcé par le format carré des deux portes d'entrée, création du sculpteur Pierre Sabatier auteur également les panneaux métalliques de la salle de l'Assemblée. Le travail de l'artiste Denis Morog, constitué de panneaux en béton moulé disposés dans le hall d'accueil, est également remarquable et mérite un coup d'œil si le bâtiment est ouvert au public.



# STATION RÉPUBLIQUE CITÉ JUDICIAIRE

Au nord de la Place de la République, l'avenue Clemenceau est ponctuée par plusieurs bâtiments publics importants, dont la Cité judiciaire. Le principe de Cité judiciaire apparaît en France dans les années 1970. Ce petit morceau de ville centralise les administrations de la justice: tribunal de grande instance, tribunal de commerce, tribunal d'instance et conseil des prud'hommes. Pour marquer l'importance d'un tel regroupement, la Cité, construite entre

1986 et 1989, occupe à Dijon un îlot complet. L'écriture architecturale, d'une «juste monumentalité» selon les auteurs, donne un caractère solennel, presque grave, à l'ensemble. Mais la composition des volumes et les vides formés par les interstices entre les institutions permettent d'offrir de nouveaux espaces publics à la ville, placette et promenades, tout en faisant pénétrer la lumière naturelle au cœur de l'édifice. Jeunes architectes pendant la réalisation de cette cité judiciaire, Michel Regembaud et Claude Costantini signeront plus tard, dans un tout autre registre, le Stade de France à Saint-Denis, avec Michel Macary et Aymeric Zublena.



5

# STATION AUDITORIUM AUDITORIUM

À l'instar du Palais des Congrès voisin, ce bâtiment-pont atypique s'inscrit dans le projet de restructuration de la ZAC Clemenceau. Il s'agit d'un équipement ambitieux conçu en 1998, autant pour les concerts symphoniques que pour l'opéra ou le ballet, par les architectes Arquitectonica (Floride), Dominique Bougeault et Pierre Walgenwitz (Dijon). Les courbes de l'Auditorium dessinent l'entrée moderne de la ville de Dijon à l'approche du quartier historique. Ce vaste vaisseau revêtu de pierre de Chassagne est la pièce maîtresse

du plan directeur du nouveau quartier d'affaires, ébauché également par Arquitectonica. Surélevé et transparent, relié au sol par une double volée d'escalators et un escalier hélicoïdal, le hall principal enjambe le boulevard. Ce généreux espace public est qualifié par un grand vide elliptique ouvert à la fois vers le ciel et sur le sol. Y succède un vertigineux espace monumental desservant les différents niveaux de la salle de concert. Cette salle, espace majeur de l'édifice, se caractérise par ses qualités acoustiques remarquables, unanimement saluées par la presse spécialisée.

*Édifice labellisé « Architecture Contemporaine Remarquable » par décision du préfet de Région datée du 19/10/2022.*

6



7



## STATION POINCARÉ PALAIS DES SPORTS JEAN-MICHEL GEOFFROY

À l'arrêt Poincaré, passez le pont au-dessus de la voie de chemin de fer, le palais des sports Jean-Michel Geoffroy se trouve au nord, derrière le parc des expositions. Inauguré en 1977, l'édifice repose sur une conception fonctionnelle et polyvalente afin de lui assurer un statut d'équipement omnisports. Le plan carré est un parti pris des architectes Jean-François Devalière et Michel Grangy afin d'intégrer au sein du

bâtiment les locaux techniques et les salles d'entraînement en sous-sol ainsi que les salles de réunion et les locaux administratifs dans les étages. Tout cela gravite autour d'une salle principale placée en rez-de-chaussée et équipée de gradins servant pour les manifestations sportives et les spectacles. Les façades sont caractérisées par une composition géométrique et sculpturale donnant un caractère monumental à l'ensemble. Laissées brutes de décoffrage, elles jouent sur les différents traitements du même matériau : piliers saillants en bossage, cadres lisses soulignant les ouvertures et les profils en pointes-de-diamant en ornement. Il présente également une prouesse technique de par sa charpente incurvée en bois lamellé-collé qui permet de franchir les 76 mètres de portée de la salle principale.

*Édifice labellisé « Architecture Contemporaine Remarquable » par décision du préfet de Région datée du 12/06/2015.*



## STATION GRÉSILLES TRIMOLET LA MÉDIATHÈQUE CHAMPOLLION

8

L'arrêt se situe lorsque le tramway prend un franc virage, la médiathèque se trouvant à 300 m dans le prolongement de l'avenue Poincaré. En 2003, la Cité Billardon, première barre d'habitation dijonnaise inaugurée en 1955 est détruite. Cette étape symbolique s'inscrit dans une importante opération de renouvellement urbain du quartier des Grésilles, dont l'image et la qualité de vie s'est peu à peu dégradée. Outre la construction de formes

d'habitats plus mixtes et moins denses, le désenclavement du quartier passe par la requalification des espaces publics et l'implantation de nouvelles activités, dont des services et des équipements publics. C'est dans ce contexte que la bibliothèque municipale de Dijon élargit son réseau et construit ici un sixième établissement, en partie sur l'emplacement de l'ancienne Cité Billardon. Le projet est confié aux architectes François Chochon et Laurent Pierre, qui optent pour un parti-pris original. La façade du bâtiment donnant sur le rond-point est opaque, comme tournant le dos aux visiteurs et ne signalant que son nom. L'entrée de la médiathèque se fait par l'intérieur de l'îlot, où se dévoilent peu à peu de vastes baies vitrées aux lignes obliques donnant sur un jardin, incitant à la contemplation. Les volumes discrets participent aussi à faire de l'équipement un lieu de vie du quartier.

*Édifice labellisé « Architecture Contemporaine Remarquable » par décision du préfet de Région datée du 19/10/2022.*

9

## STATION PARC DES SPORTS PARC DES SPORTS

C'est sur la colline de Montmuzard qu'en 1934 fut inauguré le Parc Municipal des Sports de Dijon, rebaptisé en 1969 Parc des sports Gaston Gérard en hommage au maire qui avait initié ce projet. Il comprend un vélodrome, un stade de football et son terrain d'entraînement et un ensemble de cours de tennis. La conception est l'œuvre des architectes dijonnais Georges Parisot et Henri Delavault associés à l'architecte paysagiste Charles Bouhanat. La volumétrie, le rythme



et la modénature des façades des bâtiments d'origine reflètent le modernisme et le style Art déco, tout comme le tracé des voies, des allées et le mobilier d'accompagnement : portes d'entrée, balustrades, lampadaires... Seul le pavillon du gardien à l'entrée nord-ouest est conçu dans un registre différent. Dès 2007, un programme de rénovation important est lancé avec l'architecte parisien Michel Rémon qui vise à transformer le stade en enceinte fermée par des tribunes. Ouverte en 2017, la tribune est, réalisée par le cabinet Jean Guervilly, vient finaliser le projet. Structure ultramoderne, sa façade s'intègre au quartier par son apparence de bâtiment urbain. Le parc est ouvert au public et vous pouvez vous y promener. Si le cœur vous en dit, vous pouvez prolonger la promenade dans le très beau parc de l'écoquartier Hyacinthe Vincent réaménagé par Mayot & Toussaint, paysagistes concepteurs et situé juste devant la tribune Est.



10

## STATION CHU-HÔPITAUX HÔPITAL FRANÇOIS MITTERRAND

À votre descente du tramway, vous ne pouvez pas rater la façade monumentale de l'hôpital qui domine l'esplanade Érasme. Un auvent métallique vient donner de l'ombre à cette façade, des passerelles ponctuent les étages et courent en avant du mur incurvé du bâtiment. Extension importante de l'hôpital historique inauguré en 1962, cet immense bâtiment

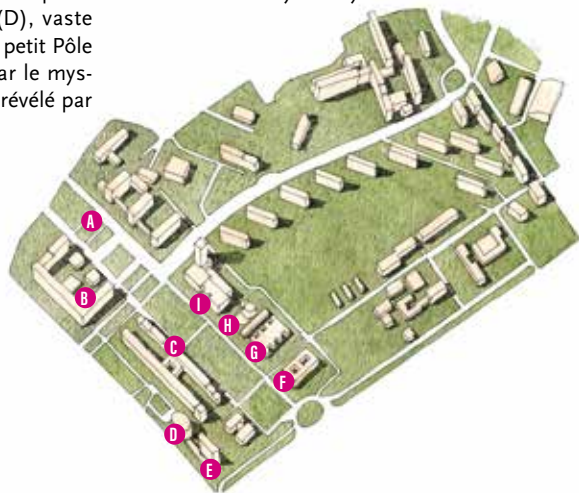
de 79 000 m<sup>2</sup> aux tons grisés et bleutés est l'œuvre de l'agence Groupe 6 architectes et a été livré en 2013. Le projet réalisé recrée une cohérence architecturale et paysagère à l'ensemble du site et s'implante en bordure du parc à l'instar des principaux bâtiments. Avec un programme de 777 lits répartis en 4 pôles autour d'un plateau technique, il se décompose en 3 ailes parallèles raccordées par des passerelles vitrées. Un socle épais ponctué de patios accueille le plateau technique (rez-de-jardin bas et haut). Les pôles d'hébergement se développent sur 4 niveaux répartis par spécialités, reliés à chaque étage au Bocage d'origine par une galerie vitrée.



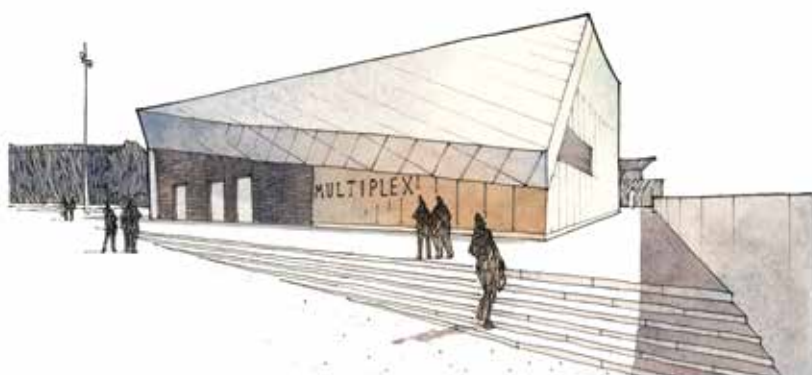
## STATION ÉRASME CAMPUS UNIVERSITAIRE

Descendez chez Érasme, philosophe et humaniste chrétien de la Renaissance, son portrait gravé par Albrecht Dürer (culturez-vous !). Laissez-vous alors flotter sur la « Coulée Verte » conçue par Jacques Herzog et Pierre De Meuron accompagnés du plasticien Rémi Zaugg. Les arbustes facilitent la découverte de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle dans l'Université de Bourgogne. « L'anti-robot » (A) de Karel Appel, grand personnage coloré « Pica-saute » à vos yeux en montrant les bâtiments (B) en pierres locales de Comblanchien de l'architecte Roger Martin Barade construits dès 1955 sous l'impulsion du recteur Marcel Bouchard. Les deux amphithéâtres jumeaux aux façades d'éclats diamantins de Bernard Lentz architectes balisent la pente vers l'extension (C) de la faculté des lettres aux structures de pont « Beaubourdesques » des architectes Elisabeth Sire et Jean-Paul Moneste. Osez passer sous ces tubes ! Alors une dentelle de passerelles ondulantes découpe le ciel cadré par les « Barade » et l'extension-pont. Plus bas l'amphi Aristote-Platon (D), vaste navire ovoïde, quitte sa matrice du petit Pôle de Gestion (E) séparé du grand par le mystère de l'angle de 6 degrés en plan révélé par

Philippe Blanchard, Patrice Bailly et Bernard Lentz architectes. Le calepinage des façades est en pierre de Massangis Bourgogne posée à 6 degrés et modulator, de même pour les brises solaires en pierre. À contre-courant vous remontez l'autre côté de la « Coulée-Verte ». Le Pôle AAFE Direction (F) près du rond-point occupe un bâtiment de trois niveaux qui offre une grande et longue régularité de rectangles en pierre et de carrés vitrés qui contrastent avec son hall intérieur vide sur toute la hauteur et flanqué d'un plan incliné rouge en diagonale. Cette opposition intérieur extérieur est signée par Emmanuelle et Laurent Beaudoin architectes. « Quatre boules de cuir », dirait Nougaro ! Ou plutôt quatre boîtes de bois lévitent au-dessus des baies vitrées par la magie du porte-à-faux de Patrick Berger architecte, c'est la maison de l'Université ! (G) Au détour d'une butte verdoyante se « délove » un volcan gris, l'Atheneum, salle de spectacle. (H) Son organicité vous entraîne aux entrailles des spectacles. Levez le nez ! La haute tour carrée (I) en pierre de Roger Martin Barade vous domine. Elle contient les réserves de la bibliothèque aux petites fenêtres carrées. Mais revenez à la station Érasme, voici le grand plan vertical quadrillé de longs rectangles en métal jaune conçu par Durand Menard-Thibaud qui posent cette grille-perspective de la Renaissance façon Mondrian « New-york city » !







## STATION UNIVERSITÉ CAMPUS UNIVERSITAIRE

Voici la dernière station (ou la première) pour visiter le campus ! Avant la descente du tram au sud, vous avez remarqué les trois logements étudiants (Buffon, Rameau et Vauban) sur pilotis façon Le Corbusier. Osez le pas vers le mur et les escaliers en béton des logements étudiants de Jacques Herzog et Pierre De Meuron ! Ensuite, quart de tour à gauche

12

et regardez vers le « Multiplex » de l'architecte Michel Rémon. Cette vaste toiture basse d'un blanc lumineux telle une « calotte glaciaire » taille un volume plutôt triangulaire qui abrite une salle polyvalente entourée dehors de terrains de sport animés de corps musclés en mouvements. Prolongez au-delà du parcours sportif pour découvrir un peu plus loin ce que le cubisme donne à l'architecture avec le bâtiment de l'UFR STAPS, construit en 1998 par l'architecte François Noël. Des plans en béton s'étagent dans l'espace de façon harmonieuse suggérant des volumes cubiques virtuels. La lumière du soleil, selon l'heure et les saisons, donne des ombres toutes en nuances teintées qui jouent en diagonale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, démontrant l'efficacité plastique des concepts du mouvement De Stijl de 1920.





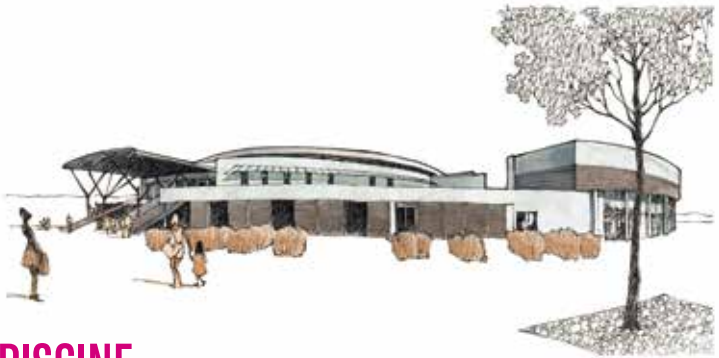
13

## STATION MAZEN SULLY MAISON RÉGIONALE DE L'INNOVATION

Une masse imposante de six niveaux bardés de bois se dresse dans de longs parallélépipèdes empilés horizontalement devant vous. La Maison régionale de l'innovation rassemble

entrepreneurs, artisans et acteurs économiques pour des échanges de compétences et de communications de projets nouveaux. Suite à un concours gagné en 2008, l'agence d'architecture Arte-Charpentier associée au bureau d'études dijonnais Elithis, donne l'impulsion d'un bâtiment performant en économie d'énergie. Le bâtiment est en effet chauffé par un système de géothermie verticale (25 à 30 puits), avec une isolation par l'extérieur et bardage en bois pour neutraliser la quasi-totalité des ponts thermiques.

14



## STATION PISCINE OLYMPIQUE PISCINE OLYMPIQUE

Conçue par l'agence d'architecture JAPAC, la piscine ouvre en mai 2010 et comprend un bassin olympique de 50 mètres équipé de 10 lignes d'eau, un bassin de 20 mètres, un bassin ludique, deux fosses de plongée de 6 et 20 mètres de profondeur, un sauna et un hammam. L'architecture de la piscine olympique de Dijon métropole s'inscrit dans une volonté de développement durable et de diminution des

coûts énergétiques. Sa façade se compose de différentes opalescences de verre (sablé, teinté) et s'oriente sur un axe sud-nord de manière à bénéficier d'une belle lumière. Sa couverture végétalisée permet la régulation du confort thermique en été et une meilleure isolation. La lumière naturelle pénètre dans tous les locaux périphériques grâce à des ouvertures sur les terrasses. Le bâtiment est fait de panneaux de bois en habillage extérieur et à l'intérieur. Des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire et la production d'énergie s'associent à une chaufferie bois. L'eau des bassins est traitée à l'ozone et les centrales d'air récupèrent la chaleur. Les eaux de pluie sont collectées pour l'arrosage des espaces extérieurs.

# STATION CAP VERT ZONE COMMERCIALE

La période des Trente Glorieuses est marquée par un développement urbain important, sous l'effet de l'exode rural, couplé à un changement des modes de consommation et à une motorisation accrue des ménages. Les centres commerciaux périphériques connaissent alors un intense développement, à l'image de l'hypermarché Carrefour qui ouvre ses portes à Quetigny en septembre 1968. L'immense bâtiment de 17 000 m<sup>2</sup> est adossé à un parking de 1 200 places, permettant d'attirer à la fois la population dijonnaise et les habitants des communes alentour, alors en expansion. C'est particulièrement le cas du modeste village de Quetigny, engagé dans un ambitieux programme de développement. L'implantation d'un hypermarché sur son territoire s'inscrit ainsi parfaitement dans cette stratégie.

Rapidement s'affirme l'idée de créer une zone commerciale et d'activités attenantes, dont la surface avoisine les 50 hectares. Il s'agit de l'actuel « Grand marché », dont la diversité des enseignes a été le point fort dès sa mise en service au début des années 1980. L'arrivée du tramway a permis de requalifier la voie d'accès principale et de diversifier les modes de déplacement.

15



# STATION GRAND MARCHÉ PARC DU CHÂTEAU

À la station, une placette implantée à l'extrémité nord-ouest des quais donne accès au lotissement « Parc du château ». Ce programme date de 1969 et s'inscrit dans le projet de « ville nouvelle » décidé par la municipalité de Quetigny sous l'impulsion de son maire Roger Remond au début des années 1960.

Il est constitué de 54 pavillons de type 5 et 6 pièces, à l'origine prévus en locatif H.L.M. à loyer normal, et destinés, notamment, à l'accueil d'enseignants de l'Université et de cadres de l'industrie. L'organisation du lotissement, desservi par un réseau d'impasses, est élaborée par Georges Lacroix, géomètre-expert, avec l'architecte dijonnais Paul Joly-Delvalat qui conçoit des maisons isolées ou accolées, d'un seul niveau sur sous-sol partiel, et adaptées aux modelés du terrain. L'absence de clôture, le mode d'implantation, le style épuré des constructions, la qualité du cadre paysager contribuent à l'originalité de cette réalisation au regard de la plupart des lotissements de cette période.

16



## STATION QUETIGNY CENTRE QUARTIER DES HUCHES

Le quartier des Huches conçu par l'architecte urbaniste Michel Colle et le paysagiste Jacques Sgard est un exemple alternatif aux grands ensembles des années 1960. Le traitement des façades avec de petits carreaux en pâte de verre est suivi par le coloriste Bernard

Lassus. La ville étant propriétaire du terrain, elle y gagne une liberté et une indépendance par rapport au modèle rationaliste de l'époque marquée par la linéarité, la répétition, l'uniformité. Il s'agit ici d'un espace public total, sans discontinuité, dans lequel la voirie s'efface dans le paysage. Les parkings s'intègrent par petites poches et il y a une absence de grande perspective linéaire. La hauteur des bâtiments est limitée et ne prédominent pas une végétation bien présente. L'espace est le support d'une vision urbaine où le paysage détermine la conception de l'espace. Le quartier est marqué par les couleurs des façades avec ses camaïeux différents selon l'orientation et l'utilisation d'un matériau de haut de gamme : « du luxe pour tout le monde ». La conservation des noms des lieux dits (Pré Bourgeot, les Huches) marque également une volonté d'enracinement local.



## BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE

- *Dijon et son agglomération*, 2 tomes (1800-1967) 2012 ; (1968-1985) 2017, Éditions ICOVIL.
- *Guide d'Architecture en Bourgogne*, 1893-2007, Éditions Picard, 2008.
- *Petit guide d'architecture contemporaine Dijon depuis 1950*, Éditions du CAUE de Côte-d'Or, 2009.
- *Petites histoires de l'architecture Dijon depuis l'an 1000*, Éditions du CAUE de Côte-d'Or, 2013.
- *Dijon de tram au bus, du bus au tram*, Guy Louis, éditions LR Presse Loco Revue, 2010.
- *Le XX<sup>e</sup> siècle à l'hôtel de ville de Dijon*, Charles Marques, Éditions de l'Armançon, 2006.



# GLOSSAIRE

**Art-Déco** : abréviation de « arts décoratifs », l'Art déco est un mouvement artistique de portée mondiale né dans les années 1910 et qui prit son plein épanouissement au cours des années 1920, avant de décliner lentement à partir des années 1930. Il embrasse l'ensemble des activités artistiques et les métiers d'art. Il consiste en un retour à la rigueur classique : symétrie, ordres classiques (souvent très stylisés), pierre de taille (sans aucun effet pittoresque).

**Attique** : partie supérieure qui vient couronner une construction.

**Bandeau** : saillie horizontale continue longeant une façade et correspondant généralement au niveau des planchers bruts. Pièce rapportée en extrémité haute de la façade, le long de la ligne d'égout, afin de masquer le chéneau.

**Barre d'habitation** : édifice de forme longitudinale, s'opposant à la tour. Ce terme est souvent associé aux grands ensembles de logements collectifs.

**Bossage** : saillie laissée à dessein à la surface d'un ouvrage de pierre ou de bois, soit comme ornement, soit pour être sculptée sur place.

**Brut de décoffrage** : dont le matériau (le plus fréquemment du béton) est tel qu'il apparaît après décoffrage, en particulier sans ponçage ni revêtement, conservant les empreintes du moule de coffrage, souvent en bois.

**Hausmannien** : l'immeuble haussmannien, à l'origine parisien, correspond à une époque et un style, construit après 1852 et jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, voire le début du 20<sup>e</sup> siècle. Sur le plan du style, il correspond à un cahier des charges fixé par le baron Haussmann, préfet de Paris à cette époque et chargé par Napoléon III de moderniser la capitale.

**H.L.M** : habitation à loyer modéré. C'est un logement destiné aux personnes et aux familles de ressources modérées, géré par un organisme public ou privé, qui bénéficie d'un financement public partiel.

**Îlot** : aussi appelé pâté de maisons, c'est un ensemble de parcelles, bâties ou non, constituant une unité élémentaire de l'espace urbain, séparé des autres par des rues.

**Lamellé-collé** : matériau obtenu par collage de plusieurs lamelles en bois.

**Pilotis** : élément de construction en béton, acier, bois ou mixte permettant de fonder un bâtiment ou simplement de le surélever au-dessus du sol.

**ZAC** : mises en œuvre à partir de 1970, « les zones d'aménagement concerté » sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains.

Guide réalisé par Latitude21, la maison de l'architecture et de l'environnement de Dijon métropole avec la participation active de Dijon, Ville d'art et d'histoire, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Côte d'Or (CAUE21), de l'Institut pour une meilleure connaissance de la ville (ICOVIL) et de la Maison de l'architecture de Bourgogne (MAB) avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté.

Rédaction : l'ensemble des partenaires | Illustrations : Jérémy Soheylian | Graphisme : Pascaline Minella

Impression : l'imprimeur Simon, 2023 | Remerciements : Divia mobilités

